



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
LAC D'AIGUEBELETTE

# Panoramas

LE MAGAZINE DE LA CCLA

N°12

AVRIL  
2025



*Atelier du conseiller numérique  
avec le club des aînés de Novalaise*

P.6

**PORTRAITS**  
des acteurs du territoire

P.8

**ZOOM**  
Augmentation des tarifs  
« déchets » 2025

P.10

**LE DOSSIER**  
Une politique sociale  
au service de tous



Une collectivité se doit d'apporter des réponses aux interrogations du quotidien que se posent les citoyens. Comment favoriser l'éveil et trouver un mode de garde de mon jeune enfant ? Existe-t-il des structures d'accueil ou des activités adaptées pour mon enfant durant les vacances et les mercredis ? Où puis-je pratiquer une activité sportive ? Quels sont les lieux de soins accessibles sur le territoire ? Comment organiser mes déplacements pour honorer mes rendez-vous médicaux ? À qui puis-je m'adresser pour des tâches du quotidien, telles que le

remplacement d'une ampoule, lorsque je ne suis plus en mesure de monter sur un escabeau ? Mes parents sont très âgés et deviennent dépendants, ils ne peuvent pas rester seuls trop longtemps, quelles solutions ? Et bien d'autres préoccupations encore.

Dans la limite de ses compétences, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette s'efforce d'apporter aux habitants des services répondant aux besoins essentiels de la vie quotidienne. Elle veille en particulier à accompagner les personnes les plus fragiles et vulnérables, qu'il s'agisse de jeunes enfants ou des aînés.

À cet égard, la situation nationale des EHPAD est alarmante. L'EHPAD du Lac d'Aiguebelette n'échappe pas à la règle et fait face à un déficit financier conséquent. Il est impératif d'agir collectivement afin d'éviter qu'il ne se retrouve en cessation de paiement. Cet enjeu est crucial pour plus de soixante familles du territoire, ainsi que pour les cinquante salariés qui y exercent leur métier avec dévouement. Aux côtés de nos partenaires, l'État et le Département, nous nous attelons à l'élaboration d'un plan de sauvegarde. Je ne manquerai pas de vous tenir informés, dans les mois à venir, de l'évolution de cette situation.

Malgré un contexte parfois morose, il est essentiel de conserver un regard optimiste sur l'avenir. Ce bulletin en témoigne, en mettant en lumière des initiatives porteuses d'espoir. Car au-delà de la beauté de nos paysages, ce sont avant tout les femmes et les hommes qui constituent la véritable richesse de notre territoire. Vous y découvrirez ainsi le portrait de deux d'entre eux.

**Pascal ZUCCHERO**

Président de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette

## VÉLOROUTE DES 5 LACS - LIAISON SOUGEY - GUÉ DES PLANCHES - GARE DE LÉPIN



Les travaux d'aménagement de la nouvelle voie verte s'achèveront la mi-mai. Ce tronçon de 3 km qui se greffe aux aménagements existants offrira une continuité cyclable ou pédestre sécurisée autour du lac de près de 10 km ! Pour rappel, cette opération fait partie du projet de création de la Véloroute des 5 lacs porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

## LANCEMENT OFFICIEL DE LA MARQUE TOURISTIQUE LAC D'AIGUEBELETTE

**Mardi 18 mars 2025, l'Office de tourisme a dévoilé sa nouvelle identité visuelle ainsi que son plan d'actions 2025.**

La nouvelle marque touristique a été conçue pour valoriser les atouts du territoire et renforcer son attractivité auprès des visiteurs, des partenaires et des habitants.



Le nouveau logo, conçu par l'agence locale Paw In, est également le point de départ de nombreux autres projets portés par l'équipe de l'Office de tourisme, à savoir, une refonte des guides papiers, un nouveau site internet permettant notamment la commercialisation en ligne, la restructuration de

l'espace d'accueil touristique et une nouvelle boutique - façon Maison de Pays - pour valoriser le savoir-faire et les richesses artisanales locales.

### LA SIGNIFICATION DU LOGO

> Le triangle évoque à la fois l'architecture des habitats palafittiques du Néolithique, la forme du lac et les montagnes environnantes.

> La courbe, qui symbolise l'eau, apporte de la douceur.

> Les trois points ont une double lecture.

D'une part, ils rappellent les piquets en bois qui délimitent les zones naturelles protégées. D'autre part, ils soulignent qu'il y a le lac mais aussi la campagne, la montagne, une multitude d'activités outdoor, de producteurs à découvrir

**3**

AVRIL  
2025

## INFOS PRATIQUES

### BUREAUX DE LA CCLA

**Maison du Lac**  
572 Route d'Aiguebelette  
73470 Nances



#### Accueil :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

#### Contact :

04 79 28 78 64 | ccla@ccla.fr

### DÉCHETTERIE

**360 route du Bief du Moulin**  
73470 Novalaise

#### Ouverture

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :  
8h30-12h30 / 13h30-18h

#### Fermeture

Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés

### PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS

**ZA du Goûtier à Novalaise**

#### Ouverture

Du lundi au dimanche de 8h à 19h

### PERMANANCES

**À LA MAISON DU LAC**

### ARCHITECTE CONSEIL

**Tous les 1<sup>ers</sup> mardis matin du mois**  
Uniquement sur rdv  
Prise de rdv auprès de la CCLA  
au 04 79 28 78 64



**Plus d'infos :** www.cauesavoie.org

### L'ASDER



**Tous les 1<sup>ers</sup> lundis après-midi du mois**  
Uniquement sur rdv  
Prise de rdv auprès de l'ASDER :  
04 56 11 99 00 du lundi au vendredi 9h-12h et  
14h-17h sauf jeudi

**Plus d'infos :** www.asder.fr

### OPAH/SOLIHA

**Solidaires pour l'habitat**



**Tous les 2<sup>èmes</sup> mardis matin du mois**  
Uniquement sur rdv  
Prise de rdv auprès de Gaëlle Francillon  
g.francillon@solihha.fr - 06 89 82 33 73

**Plus d'infos :** www.solihha.fr

## LE MAGAZINE PANORAMAS

Directeur de la publication : Pascal Zuccherro | Création et mise en page : Pauline Foriel  
Impression : 3 300 exemplaires | Imprimerie : Pomme C | Distribution : La Poste  
Le journal intercommunal est distribué 3 fois par an dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire. Il est également disponible en dépôt dans les différentes mairies, à la Maison du Lac et en ligne sur [www.ccla.fr/la-communaute-de-communes/les-lettres-dinformation](http://www.ccla.fr/la-communaute-de-communes/les-lettres-dinformation).

## SPORT

## RÉHABILITATION DU TERRAIN DE TENNIS D'AIGUEBELETTE-LE-LAC

Le terrain de tennis extérieur situé à Aiguebelette-le-Lac et géré par la CCLA fait peau neuve !

Des travaux de réfection ont été effectués : réparation des fissures et des trous, démoissage, peinture du terrain et des lignes, reprise du grillage et nouveau filet. Cet équipement sportif est de nouveau accessible et en accès libre, permettant ainsi à chacun « d'aller frapper la balle ».



## ASSAINISSEMENT

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024 – 2025

## Attignat-Oncin – Assainissement du Chef-lieu

Cette opération majeure qui bénéficie aux habitants du chef-lieu d'Attignat-Oncin et qui répond aux objectifs de réduction des risques de pollution d'origine domestique, va permettre de raccorder près de 85 habitations avec l'installation de plus de 5 km de réseaux d'eaux usées et la création d'une nouvelle station d'épuration dimensionnée pour traiter, en pointe, les rejets d'eaux usées de 300 habitants (300 EH).

**Coût d'opération : 2 100 000 € HT**

**Aides :** Agence de l'Eau - 890 000 € | Etat - 200 000 €  
Département 73 - 126 000 €

**Financement CCLA : 884 000 €**



## Gerbaix – Assainissement secteurs « Guigardet » et « Molard »

12 habitations ont été raccordées sur le secteur du Guigardet.

**Coût d'opération : 83 000 € HT**

Une tranche complémentaire était prévue pour raccorder le secteur du Molard. L'opération n'a pas été réalisée faute d'accord de passage d'un propriétaire sur une parcelle agricole.

## TRAVAUX EN COURS

## St-Alban-de-Montbel – Assainissement secteur « Le Munin »

Raccordement de 8 habitations situées le long du canal du Thiers (secteur du Gué des Planches) via installation d'un poste de refoulement.

**Coût d'opération : 77 500 € HT**

## TRAVAUX À ENGAGER

## Novalaise – secteur du stade

Remplacement de la conduite principale d'eaux usées (environ 500 mètres) située sous la route de Marcieux et la route du col de l'Epine.

**Coût estimatif : 105 000 € HT**

## Novalaise – Assainissement secteur « Les Pérelles »

Travaux prévus cet automne. 26 habitations à raccorder.

**Coût estimatif : 250 000 € HT**

## DÉCHETS

## DÉCHETTERIE / GESTION DU HAUT QUAÏ

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, après lancement d'un appel d'offres, le marché de gestion du haut de quai de la déchetterie a été attribué à la société SUEZ.

La CCLA a fait le choix de revenir à un partenaire privé dans l'objectif d'optimiser le fonctionnement de la déchetterie et d'assurer le meilleur service possible aux usagers. L'entreprise apportera à la fois, son expertise d'un point de vue logistique et organisationnel et des moyens complémentaires pour assurer la continuité du service.

**Durée du contrat : 38 mois**

4

AVRIL  
2025

## CULTURE

## LANCEMENT D'UN CONCOURS D'ÉCRITURE



La CCLA, par l'intermédiaire de la commission culture du Conseil citoyen, propose son premier concours d'écriture.

Le concours comporte 4 catégories : les participants de plus de 18 ans individuels, de moins de 18 ans individuels, les collégiens de Novalaise, Yenne, Saint-Genix-sur-Guiers et les écoles primaires de la CCLA. Les lauréats seront sélectionnés selon l'originalité de la nouvelle ainsi que le style et la qualité rédactionnelle de l'écrivain. Les récits des candidats lauréats seront publiés dans un recueil qui leur sera offert.

L'annonce des résultats se fera pendant le salon du livre « Aiguebe'lettres » du 10 au 12 octobre 2025.

Plus d'infos sur

[www.ccla/concours-ecriture-2025](http://www.ccla/concours-ecriture-2025)

## APPEL À PROJETS 2025 - SAISON CULTURELLE

Dans le cadre de la saison culturelle, la CCLA souhaite construire une programmation estivale itinérante de juin à août, aux côtés des communes partenaires, des associations et des acteurs locaux. L'ambition est de créer des rencontres, des moments d'échange et de partage autour de propositions artistiques et d'activités, qu'elles soient amateurs ou professionnelles. En tant qu'acteurs, vous êtes sollicités pour transmettre vos propositions, qui pourront faire office de 1<sup>es</sup> parties à la programmation.

Plus d'infos sur

[www.ccla.fr/appele-a-projet-2025-saison-culturelle-estivale](http://www.ccla.fr/appele-a-projet-2025-saison-culturelle-estivale)

## RETOUR SUR LA SEMAINE DU SPECTATEUR 2024

Du 2 au 6 décembre 2024, 4 spectacles de compagnies régionales ont été programmés à destination des élèves de primaire et du collège du territoire. Ce sont en tout 775 élèves qui ont été accueillis dans les salles de Novalaise. Cette semaine dédiée au spectacle vivant est portée chaque année par la CCLA.



## RÉSERVE NATURELLE

## ÉTUDE DES HERBIERS IMMERGÉS DU LAC D'AIGUEBELETTE

Dans le cadre du suivi scientifique du lac d'Aiguebelette et des actions inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale, le bureau d'étude suisse ECOTEC, a réalisé durant l'été 2024, un inventaire exhaustif de la végétation aquatique (herbiers immergés) présente sur les zones littorales du lac.

Ce travail mené avec l'appui de plongeurs, a été suivi par la CCLA et le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie et financé par la Région. Il a pour objectifs de :

- Cartographier l'ensemble des herbiers du lac pour établir un état de référence,
- Identifier les espèces présentes et caractériser l'état des herbiers (diversité, état de conservation...),
- Caractériser l'évolution de ces zones de végétation par comparaison avec des données antérieures ou issues d'autres lacs présentant des similitudes,
- Interpréter ces données et les évolutions pour identifier les facteurs qui agissent positivement ou négativement sur le développement des herbiers, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique.

5

AVRIL  
2025

Ce travail d'interprétation est en cours. Les résultats seront prochainement disponibles sur le site de la CCLA.



**Léon BOUVIER,**  
agent d'accueil/valoriste de la déchetterie  
de Novalaise

*Vous l'avez sûrement déjà rencontré, Léon Bouvier est devenu au fil des ans, une figure locale. Voilà maintenant 20 ans qu'il travaille à la déchetterie de Novalaise avec toujours le même investissement.*

• **Depuis quand exercez-vous ce métier ?**

J'ai débuté en 2005 en remplaçant le gardien à la déchetterie. En parallèle, j'assurais la collecte des ordures ménagères en tant que chauffeur. Au fil des années, j'ai vu le site s'agrandir mais aussi nos méthodes de tri et de valorisation des déchets évoluer.

• **Quelles sont vos missions ?**

Je dirais que j'ai 5 missions principales : accueillir et orienter les usagers, contrôler et assurer le tri des déchets, veiller à l'optimisation du rangement des containers, réaliser et suivre les demandes d'enlèvement, gérer l'ouverture et la fermeture du site et en assurer le maintien de propreté.

• **Pouvez-vous décrire votre journée type de travail ?**

La ponctualité faisant partie de ma nature, j'arrive tôt à la déchetterie pour préparer le site (ouverture des bennes et containers). À 8h30, j'ouvre le portail d'accès et s'ensuit l'arrivée des usagers « lève-tôt ». Je salue, j'analyse du regard les déchets apportés et j'oriente les personnes vers les bennes adéquates. Une bonne orientation permet d'éviter beaucoup d'erreurs d'affectation. S'il le faut, j'aide au déchargement des produits encombrants et lourds. À 12h30, le dernier usager du matin quitte le site, le portail se verrouille et je m'accorde une pause méridienne sur place. À 13h30, je recommence comme le matin puis en fin d'après-midi je passe les commandes d'enlèvement auprès des prestataires concernés. À la fermeture, je nettoie le site et ferme l'ensemble des containers et bennes. Un dernier regard pour vérifier que tout est bien. Passionné que je suis, peu importe mon heure de départ.



• **Pour vous, quelles qualités sont nécessaires pour occuper votre poste ?**

Il faut être rigoureux, ponctuel, patient et respectueux. On a beaucoup de contact avec le public, il faut savoir accueillir et créer un climat de confiance. Au moment de forte fréquentation, il faut savoir anticiper et prendre des initiatives. Enfin, la déchetterie étant conçue sur 2 niveaux, ce n'est pas toujours facile d'être seul à bien gérer les deux quais. Il faut donc être dynamique car il y a beaucoup de montées et de descentes sur cet excellent « parcours de santé ».

• **Est-ce que vous constatez des erreurs de tri ?**

Je constate effectivement encore des erreurs de tri. Elles sont parfois intentionnelles mais la plupart proviennent d'une mauvaise connaissance du produit. Mais je fais moi-même des erreurs, alors mea culpa !

• **Un dernier mot ?**

Chers usagers, j'aime mon métier et je vous aime comme j'aime mon bébé !

*« Merci Léon d'avoir transformé cette déchetterie en un petit paradis. »*

*« Lorsque la corvée déchetterie devient presque un plaisir grâce à Léon qui nous accueille toujours avec bonne humeur et grand professionnalisme. »*

Avis Google 2024

6  
AVRIL  
2025

**Piet VAN WIELE,**  
gérant de CYCLOPIET

*Cela fait moins d'un an que Piet Van Wiele a lancé son activité de location/réparation de vélo sur la commune de Lépin-le-Lac. Originaire de Belgique, il a longtemps voyagé et travaillé en tant que saisonnier en montagne avant de s'installer dans l'Avant-Pays savoyard.*

• **Depuis quand travaillez-vous dans le monde du vélo ?**

Mon premier vrai métier, c'est mécanicien de vélo. J'ai fait une formation en alternance avec des cours théoriques autour de la mécanique vélo et la gestion d'entreprise. J'ai travaillé dans le monde du cycle au sein de diverses entreprises sur les deux Savoie et en Isère. Puis, j'ai créé la boutique CYCLOPIET l'année dernière, au mois de juillet. J'ai gardé un emploi à mi-temps à côté, le temps de lancer mon activité et de pouvoir en vivre toute l'année. Cette année, j'encadre également des jeunes et des adultes avec le club de VTT à Novalaise, un samedi par mois. Et un mercredi sur deux, l'après-midi, les petits vététistes qui ont entre 8 et 11 ans.

• **Pouvez-vous nous présenter votre activité ?**

Suite à un appel d'offre de la mairie de Lépin-le-Lac concernant la location d'un local, j'ai saisi cette opportunité pour monter mon entreprise. L'activité a démarré réellement début juillet 2024. L'idée était de créer une activité autour du vélo, de proposer de la location, de la réparation, de la vente d'accessoires et de l'encadrement lié au vélo. En tant que technicien de vélo, je peux avoir des conseils techniques sur l'entretien des vélos, pour prolonger la durée de vie de son matériel. Je peux conseiller sur les itinéraires plus ou moins fréquentés qui peuvent être moins dangereux ou plus agréables à utiliser. Je peux donner des conseils sur différentes solutions pour le transport des bagages, si on fait de l'itinérance.

• **Avez-vous bénéficié d'une aide pour créer votre entreprise ?**

J'ai pris contact avec Initiatives Savoie, un réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Une chargée de mission m'a accompagné à monter un dossier. Je suis passé devant une petite commission de professionnels qui travaillent sur différents secteurs (banque, assurance, mais aussi des gens qui sont issus du monde de l'entreprise). J'ai obtenu un prêt d'honneur.

• **Comment s'est passée cette première saison ?**

Elle s'est plutôt bien passée. C'est vrai que cela a été une petite saison mais c'est surtout lié à la météo. J'ai eu quand même pas mal de clients locaux qui sont passés me voir pour des renseignements, des dépannages et des réparations. Il y a eu un peu de bouche à oreille qui s'est fait localement. Mais une bonne partie de mes clients ont été les vacanciers pour des locations de vélos. J'ai eu de bons retours sur le service et le matériel que j'ai pu offrir.

• **Un dernier mot ?**

Venez tout simplement me rencontrer à l'atelier, dans un premier temps le vendredi et le samedi (jours d'ouverture en basse saison) !

CYCLOPIET  
110 Rte d'Aiguebelette  
73610 Lépin-le-Lac



7  
AVRIL  
2025

DÉCHETS

# AUGMENTATION DES TARIFS « DÉCHETS » 2025

## > EXPLICATIONS

Le service « Déchets » de la CCLA intègre la collecte et le traitement des ordures ménagères, la collecte du tri sélectif et la gestion de la déchetterie. Il constitue un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Dans ce cadre et conformément aux dispositions législatives en vigueur, la communauté de communes est soumise à des règles budgétaires très strictes qui imposent notamment :

- La mise en place d'un budget spécifique qui permet d'établir le coût réel du service « déchets » et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs.
- D'assurer l'équilibre financier de ce budget grâce aux redevances perçus auprès des usagers.

La CCLA a toujours cherché à optimiser la gestion de ce service. Elle a notamment fait le choix dès 2013, de la redevance incitative pour favoriser la réduction des déchets produits, offrir une plus grande équité entre usagers comparativement au système de taxe, responsabiliser les ménages et contenir le coût du service.

Cependant ce système « vertueux » doit aussi faire face depuis ces dernières années, à l'augmentation générale des prix qui n'est pas sans répercussion directe sur le coût de la collecte et du traitement des déchets.



En 2025, afin de garantir l'équilibre budgétaire du service, l'augmentation des tarifs « Déchets » a été fixée à 15%. En fonction du nombre de personnes au foyer, l'impact sur votre redevance annuelle a été estimée comme suit :

Nombre de Personnes au foyer	Redevance 2024	Redevance 2025
1	106,00 €	120,85 €
2	133,00 €	151,45 €
3	160,00 €	182,02 €
4	184,00 €	211,65 €
5	210,00 €	239,25 €
Résidences secondaires	133,34 €	151,06 €



### Les facteurs qui justifient cette augmentation :

- 1 Hausse des prix des carburants**  
Le prix des carburants (+50 % depuis 2020) qui entraîne une augmentation du coût du transport pour la collecte des déchets.
- 2 Hausse du coût de l'incinération**  
La hausse du coût de l'incinération des ordures ménagères liée à l'augmentation du coût de l'énergie mais aussi, aux travaux de modernisation de l'incinérateur de Chambéry (Savoie Déchets).
- 3 Inflation générale**  
L'inflation générale qui a été très sensible à partir de 2021 et qui impacte l'ensemble des services et produits nécessaires au bon fonctionnement du service de collecte des déchets (maintenance des équipements, gestion administrative, électricité, etc.).
- 4 Baisse des recettes**  
La baisse des prix de rachat des matériaux provenant des déchetteries et de la collecte sélective (cartons, plastiques, verre, etc.) qui a chuté ces deux dernières années de presque 50%.
- 5 Développement d'une capacité d'investissement**  
La nécessité de doter le budget « Déchets » d'une capacité d'investissement pour l'achat et l'installation de nouveaux équipements de collecte de tri.

Dans ce contexte, la poursuite des efforts de réduction des quantités d'ordures ménagères produites constitue pour tous, non seulement un enjeu environnemental mais aussi un enjeu financier puisqu'elle peut encore permettre de réduire les coûts de collecte et de traitement des déchets et par voie de conséquence, limiter les augmentations tarifaires.

#### La CCLA prévoit d'entreprendre les actions suivantes :

- Déployer des sites de compostage partagé,
- Maintenir la vente de composteurs individuels au prix de 25€ (1 par foyer au tarif préférentiel),
- Mener des actions de sensibilisation et de formation pour réduire la part de bio déchets présente dans les ordures ménagères,
- Développer la communication autour du réemploi et de la réparation,
- Optimiser les fréquences de collecte par rapport au taux de remplissage des équipements.



SOCIAL

# UNE POLITIQUE SOCIALE AU SERVICE DE TOUS

Le mot « social » revêt plusieurs significations: solidarité ou assistance auprès des plus fragiles, service à la population, lien au sein d'une communauté. Cette thématique, bien souvent mal considérée car coûteuse, est pourtant le fondement du bon fonctionnement d'un territoire donné.

Ainsi, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette en a fait une priorité sur ce mandat et a modifié ses statuts pour étendre son champ d'action dans ce domaine. Car l'attractivité d'un territoire se mesure par son dynamisme économique mais aussi par l'existence de services publics de qualité, ce qui est plutôt le cas sur ce bassin de vie.

Ce dernier peut se prévaloir d'un solde migratoire positif et d'un taux de natalité plus important que dans l'ensemble du département. Ce succès est bien évidemment dû à l'incroyable cadre de vie dont nous bénéficions mais il serait de courte durée si les nouveaux habitants ne trouvaient pas de réponses en adéquation avec leurs besoins.

La CCLA est le chef d'orchestre de cette politique sociale, qui n'a pour autre ambition que d'apporter du soutien à toutes les familles de son territoire. Elle est aidée dans cette mission par les services sociaux du Département, la France Services Postale, l'EHPAD, le centre socioculturel AEL et l'ADMR.



Il est à noter que ces deux dernières structures sont des associations dirigées par des habitants engagés que la collectivité tient chaleureusement à remercier ici.

En tant que maître d'œuvre de la politique sociale, la collectivité s'est engagée sur le dispositif de Convention Territoriale Globale avec la CAF et sur un projet européen ALCOTRA CARE qui seront détaillés plus loin. Il est à retenir que ces dispositifs constituent la feuille de route sociale de la CCLA. Ces engagements

ont permis d'obtenir des fonds pour le cofinancement d'un poste de chargé de mission services à la population et cohésion sociale. Le poste a été pourvu en septembre 2023.

La prochaine étape, qui permettra de simplifier les liens de coopération entre la collectivité, les différents acteurs sociaux et les financeurs publics, sera le renforcement des missions du Centre Intercommunal d'Action Sociale. À ce jour, cet établissement public administratif ne gère que le multi-accueil. À terme, il serait envisagé de lui confier toute la compétence sociale que porte actuellement la CCLA.»



**Sandra FRANCONY**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente chargée des affaires sociales



## La Convention territoriale globale (CTG) : une démarche partenariale

La CTG est une clé pour « revisiter » l'action sociale de la CCLA et articuler au mieux ses missions et ses actions avec ses partenaires.

Elle se concrétise par la signature d'un accord-cadre politique, sur une période pluriannuelle de quatre ans, avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Savoie qui apporte son concours financier et s'inscrivant en cohérence avec les priorités d'intervention identifiées sur le département, dans le respect des champs d'intervention de chacun.

La CTG de la CCLA couvre les thématiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, mais également de la parentalité, du logement, de l'inclusion, de l'accès aux droits et du numérique.



Découvrez le plan d'actions 2024-2027 sur [www.ccla.fr](http://www.ccla.fr)



## UNE SYNTHÈSE DU PORTRAIT SOCIAL DU TERRITOIRE

La population du territoire est en constante augmentation, et ses besoins évoluent. Afin de définir sa politique sociale, la CCLA s'est appuyée sur une analyse des besoins sociaux. Ainsi, sa position consiste à soutenir les dispositifs déjà existants, d'assurer un regard de cohérence à l'échelle de son territoire, et de mettre en place de nouveaux services le cas échéant. **Voici la synthèse du portrait social en quatre points :**

### C'est quoi l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) ?

L'ABS consiste à réaliser un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire et à identifier ses besoins et ses attentes.

**60 naissances** chaque année sur le territoire

### 1. L'offre de garde du jeune enfant (0-3 ans) est satisfaisante, mais pourrait vite devenir insuffisante.

#### Relais Petite enfance (RPE)

Le RPE est le **guichet unique des familles** qui cherchent un mode de garde collectif ou individuel. C'est également un espace de rencontre entre professionnelles assistantes maternelles, ou garde à domicile.

#### PERSPECTIVES

Un projet de nouvelle Maison d'Assistants Maternelles (MAM) est en cours de réflexion coordonné par le centre socioculturel AEL.



[www.centre-socioculturel-ael.fr](http://www.centre-socioculturel-ael.fr)



#### OBJECTIFS

- > Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance
- > Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle

### Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Le LAEP « La ronde des lutins » est un lieu pour les enfants de **0 à 6 ans** avec un adulte responsable. Entre 9h et 11h, on vient et on part quand on veut. À Marcieux le mardi, à Aiguebelette-le-Lac le mercredi, à Novalaise le vendredi.

### La PMI

Le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un service de santé publique géré par le Département.

Une consultation pédiatrique pour les enfants âgés de **0 de 6 ans** est assurée à la mairie de Novalaise, tous les jeudis, par Camille Prudhomme, infirmière puéricultrice de PMI.

Prise de rdv auprès du centre social de Saint-Genix-sur-Guiers au 04 76 31 51 90.



LE DÉPARTEMENT

### Le multi-accueil

Le service multi-accueil, géré par le CIAS, accueille les enfants de **0 à 3 ans** résidant sur le territoire de la CCLA de façon régulière ou occasionnelle. Une micro-crèche de 12 places à Novalaise et une multi-accueil de 18 places à Lépin-le-Lac.

[www.ccla.fr](http://www.ccla.fr)



#### PERSPECTIVES

La CCLA accompagne le CIAS dans son projet d'agrandissement de la crèche de Novalaise pour augmenter sa capacité d'accueil collectif de 6 places supplémentaires.



## 2. La proportion de familles et de la jeunesse au sein de la population est « forte ».

### Accueils de loisirs extrascolaires

La CCLA apporte son soutien et aide au développement de l'accueil de loisirs pour les **3-11 ans**, géré par le CS AEL.

Pour les **collégiens**, l'AEL développe un programme pour les vacances, anime des temps de rencontre dans les foyers des collèges (les mardis et jeudis) et accompagne les ados dans la définition de leurs propres projets allant jusqu'à la recherche d'actions d'autofinancement.

### Accueil de loisirs périscolaires

L'accueil des **enfants sur le temps périscolaire** (matin, midi et soir) est du ressort des communes. Cependant, il importe de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Le rôle de la CCLA est de proposer cette coordination au sein du comité de pilotage du **Projet Educatif de Territoire (PEDT)**.

« Le PEDT a été construit en association avec tous les acteurs éducatifs du territoire : les parents, les professionnels, les élus, les associations. Sous la forme d'un world café, chacun a été invité à s'exprimer en petit groupe sur : les valeurs éducatives à défendre ensemble, les thématiques prioritaires à travailler, des idées, ressources à partager. Ce format a permis de valoriser la parole de chacun, et de définir avec tous les acteurs impliqués dans l'éducation de l'enfant sur le territoire nos priorités pour 2024-2027. »

**Clémentine IANNONE**

Directrice du centre socioculturel de l'AEL

### Point écoute jeunesse

Un point écoute a été mis en place **pour les jeunes**, les parents et les familles qui rencontrent des difficultés relationnelles, sont préoccupés par les prises de risque, sont en rupture de dialogue, souhaitent rompre un isolement. Partenariat avec le Département et le Val de Crène.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro 06 15 27 74 88.



### Le PEDT, un projet éducatif dans l'intérêt des enfants

Le projet éducatif de territoire est un outil de collaboration locale qui permet de partager une réflexion sur les besoins de l'enfant durant la semaine, pour favoriser ses apprentissages, avant, pendant et après l'école, en associant l'ensemble des acteurs éducatifs qui interviennent : parents, enseignants, animateurs, ATSEM... et dans le respect des compétences de chacun. Il contribue à la réussite éducative et à la lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs.



**40%**  
des ménages du territoire ont au moins 1 enfant

Toutes les infos du PEDT 2024-2027 sur [www.ccla.fr](http://www.ccla.fr)



### OBJECTIFS

- > Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants
- > Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école
- > Faciliter l'autonomie des jeunes

12  
AVRIL  
2025

## 3. La part des familles monoparentales est en hausse. 6% des ménages sont en situation de précarité.

**19,1%**

Taux de chômage des 15 à 24 ans

### Service social du Département

La demande de rendez-vous avec l'assistante sociale est un droit. Cela vous permettra d'être écouté, conseillé mais aussi orienté vers les services sociaux adéquates. Le travail de l'assistante sociale est d'accompagner les personnes en difficulté sociale, psychologique ou encore financière. Les domaines d'intervention sont donc multiples.

Les permanences ont lieu le jeudi, à la mairie de Novalaise uniquement sur rdv auprès du centre social de Saint-Genix-sur-Guiers (04.76.31.51.90) mais également sur d'autres créneaux à la demande des familles ou en visite à domicile.

### Mission locales jeunes

Les jeunes dscolarisés et présentant des difficultés liées à l'insertion de **16 à 25 ans** nécessitant un coup de pouce pour leur insertion sociale et professionnelle sont accueillis et suivis par la Mission Locale jeunes dans les locaux de l'AEL.

La CCLA finance une permanence tous les mardis de 14h à 17h, et les semaines impaires, le mardi de 9h à 12h, pour accompagner spécifiquement les jeunes bénéficiant du contrat d'engagement jeune (CEJ).



### Forum de l'emploi

Chaque année, une rencontre de proximité est proposée entre les demandeurs d'emploi, les entreprises locales et les organismes de formation.

« En avant l'emploi » est une initiative des trois communautés de communes (Lac d'Aiguebelette, Yenne et Val Guiers), France Travail, la Mission locale et le CS AEL. Il s'est déroulé à la Maison du Lac en 2024 rassemblant plus de 150 candidats et près d'une vingtaine de stands.

### Transport accompagné

Les personnes âgées, les adolescents et certains adultes en situation de **précarité** rencontrent des difficultés à se déplacer du fait d'une absence de moyen de locomotion ou bien d'une incapacité à être mobiles par leurs propres moyens.

Sur plus 120 jeunes en démarche d'insertion, seulement 60 d'entre eux ont le permis de conduire.



### Logement

En réponse aux enjeux mis en évidence par l'étude, et notamment l'intérêt de soutenir les ménages les plus fragiles, les élus de la CCLA ont souhaité renouveler l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin d'agir sur la performance énergétique de l'habitat, les logements indignes et l'adaptation des logements à l'âge et/ou au handicap, ainsi que la mise en valeur des façades. SOLIHA Isère Savoie est missionné par la Communauté de communes pour assurer le suivi et l'animation de ce dispositif.

Une permanence tous les 2<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois à lieu à la Maison du Lac.



### PERSPECTIVES

Une action de recensement des logements vacants sera prochainement lancée avec les partenaires mobilisés sur le sujet (OPAC Savoie et SOLIHA).

13  
AVRIL  
2025

- 4.** 450 personnes retraitées sont potentiellement fragiles.  
Plus de la moitié des personnes de plus de 75 ans vivent seules.  
La part des personnes souffrant de handicap est en hausse.

### Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)



L'ADMR de Novalaise assure une mission de services à domicile pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Elle coordonne un Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) qui assure des prestations de services ménagers et d'aide à la personne pour faciliter les activités ordinaires de la vie quotidienne et à fournir une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie.

Elle coordonne également un Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) qui intervient à domicile, sur prescription médicale, pour dispenser des soins. L'équipe est essentiellement composée d'aides-soignantes et d'infirmières diplômées d'État.

[www.admr.org](http://www.admr.org)

« L'association représente une équipe de 15 salariés, 10 bénéficiaires et une dizaine de bénévoles. Nous sommes fiers de contribuer à maintenir nos bénéficiaires à leur domicile dans les meilleurs conditions. L'association est aujourd'hui forte d'une équipe de salariés et de bénévoles motivés, dévoués et de l'implication d'élus de notre territoire dans notre conseil d'administration. »

Sylvie DESMURS / Présidente de l'ADMR de Novalaise

### EHPAD du Lac d'Aiguebelette

Cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, situé à Novalaise, propose un accueil en chambre à des personnes âgées pouvant être, partiellement ou totalement, dépendantes d'une aide et de soins médicaux au quotidien (63 chambres individuelles). Une unité protégée de 13 lits reçoit les personnes désorientées, Alzheimer ou apparentées.

### Clubs des aînés

Les Clubs des Aînés de Novalaise et Lépin-le-Lac ont pour but de développer des liens d'amitié entre leurs membres, en leur proposant des activités culturelles et sportives.

### PROJETS

*L'analyse des besoins sociaux a mis en évidence le vieillissement progressif de la population, ce qui fixe le « Bien vieillir » comme un enjeu pour les années à venir. Ainsi, deux réflexions vont très prochainement s'ouvrir autour d'un-e assistant-e de village et un parcours de santé.*

**Assistant-e de village :** Les acteurs du département, des municipalités ou des associations concernant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en isolement social, ont fait remonter le besoin d'intervention à domicile, sur prescription spécifique, d'un intervenant public pour de très petites interventions techniques.

**Parcours de santé :** Un projet d'aménagement est à l'étude. Ce projet fait suite d'une part, à la remontée des clubs sportifs qui déplorent une absence d'équipement sportif en accès libre et d'autre part, d'un vieillissement progressif de la population. L'objectif est d'agir sur la prévention de la perte d'autonomie et de favoriser les liens sociaux à travers le vivre ensemble.



### Le projet ALCOTRA C.A.R.E

La CCLA est partenaire du programme C.A.R.E qui vise à renforcer la coopération transfrontalière européenne en matière de santé.

Plusieurs territoires, aux problématiques similaires, travaillent ensemble pour mutualiser leurs ressources, partager des expériences et coordonner des actions pour répondre plus efficacement à leurs enjeux communs dans le domaine socio-sanitaire.

Les objectifs visent à améliorer la qualité de vie, l'accès aux soins et aux droits communs des personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées et les jeunes, dans les territoires ruraux et de montagne.

Découvrez le plan d'actions 2021-2027 sur [www.ccla.fr](http://www.ccla.fr)



## UN ACCÈS ET UNE MAÎTRISE DU NUMÉRIQUE POUR TOUS

La CCLA, en partenariat avec la CCY, a recruté un conseiller numérique avec la volonté de développer des actions d'accompagnement et d'inclusion numérique sur le territoire. Ce service est gratuit et vise à offrir un accompagnement adapté aux besoins de chacun dans l'utilisation des outils numériques, sensibiliser aux bonnes pratiques, renforcer l'accès aux services, proposer une interface et un contact humain pour prévenir le non recours aux droits, transmettre et expérimenter des pratiques culturelles numériques, accompagner un usage responsable des écrans...

### UN CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNE

#### ENTRETIEN

Avec Fwaz ALMOKDAD, votre conseiller numérique intercommunal.



#### • Comment êtes-vous devenu conseiller numérique ?

Mon intérêt pour le numérique s'est développé progressivement.

J'ai commencé par du bénévolat au sein d'une association à Chambéry où j'accompagnais des familles dans leurs démarches administratives. C'est en

aidant ces personnes que j'ai pris conscience de l'importance du numérique dans la vie quotidienne et des difficultés que beaucoup rencontrent pour s'en servir. Après avoir obtenu mon master en mathématiques, j'ai décidé de me spécialiser en suivant des formations en numérique. Cette combinaison entre mes compétences techniques et mon envie d'aider les autres m'a naturellement conduit vers le métier de conseiller numérique.

#### • Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

De 2021 à 2024, j'ai occupé le poste de conseiller numérique pour la ville de La Ravoire. Cette expérience m'a permis de jouer un rôle clé dans la création de deux espaces publics numériques, devenus de véritables lieux de ressources pour les habitants. J'ai choisi de rejoindre la CCLA en 2025 afin de relever de nouveaux défis.

#### • Avec quel type de public travaillez-vous ?

En tant que conseiller numérique, j'accueille des usagers avec des tranches d'âge variées et des niveaux de maîtrise du numérique très diversifiés.

- Des seniors, souvent peu à l'aise avec les outils numériques mais très motivés pour apprendre.
- Des jeunes, qui maîtrisent certaines applications mais ont besoin d'accompagnement pour des usages plus complexes, comme la gestion de la confidentialité en ligne, la création de CV et de lettres de motivation, ou la découverte de différents sites administratifs.
- Des associations, pour des formations spécifiques adaptées à leurs besoins.

#### • Quelle qualité est essentielle dans ce poste ?

La diversité de profil du public nécessite une grande capacité d'adaptation. Il est essentiel de personnaliser l'accompagnement en fonction des besoins de chacun, de proposer des méthodes d'apprentissage adaptées, et de progresser au rythme de l'utilisateur pour garantir un apprentissage efficace et en toute confiance.

*Le numérique est un formidable outil, mais il ne doit jamais être une barrière. Mon objectif est simple : rendre le numérique accessible à tous, quel que soit l'âge, le parcours ou le niveau de départ.*

#### • Quelles sont vos missions à la CCLA ?

Mon rôle est d'aider les habitants à devenir autonomes dans leur usage du numérique :

- Accompagnement aux outils numériques ;
- Formations thématiques : sécurisation des données, gestion des e-mails, réseaux sociaux ;
- Ateliers ludiques : programmation robotique, pixel art pour les enfants, découverte de machines ;
- Permanences : accompagnements individuels sur RDV afin de répondre aux questions spécifiques des administrés à France Services de Yenne et de Novalaise, dans les mairies de la CCLA et à l'AEL.

# AGENDA

## AVRIL

### MATINÉE VERTE

**Samedi 26 avril de 9h à 12h | Maison du Lac**

Une matinée d'ateliers, d'animations et de sensibilisation autour du recyclage et de la réduction des déchets.



## MAI

### FÊTE DE LA NATURE + La Réserve Naturelle Régionale fête ses 10 ans !

**Du 21 au 25 mai | Divers lieux**

Au programme : conférences, ateliers, balades, le spectacle «Naguère» et plein d'autres surprises !

### EXPO ART EN LAC

**Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin | Divers lieux**

45 artistes - Thématique : Végétal, minéral, animal.



## JUIN

### LE CAMION THÉÂTRE de la Fabrique des Petites Utopies en résidence

**Du 9 au 21 juin | Novalaise**

Au programme : des spectacles, des ateliers, des temps à penser !



### CONCERT DE TÉKLASH

*percussions corporelles + 1<sup>ère</sup> partie en amont*

**Vendredi 13 juin à 20h**

**Jardin de l'église | Lépin-le-Lac**

### GRANDE FÊTE DU PARC DE LA CHARTREUSE

**Samedi 14 juin de 10h à 22h**

**Saint-Pierre-de-Chartreuse**



Retrouvez toutes les actualités de votre communauté de communes.

Site internet : [www.ccla.fr/actualites](http://www.ccla.fr/actualites)

Panneau Pocket : @CC du Lac d'Aiguebelette

Facebook : @CCLacAiguebelette

